

CP - Loi sur la restauration de la nature :

Il n'y aura pas de pause environnementale !

Aujourd'hui le Parlement européen a pris position : **il n'y aura pas de "pause environnementale"**. L'alliance de la droite du groupe du PPE (les Républicains) et des groupes d'extrême-droite n'a pas fonctionné : le Parlement européen adopte la loi sur la restauration de la nature à 36 voix près. Le Parlement demande en particulier aux Etats membres de prendre des mesures pour restaurer au moins 30 % des écosystèmes dégradés d'ici à 2030.

"Malgré les manœuvres de la droite et de l'extrême-droite, nous avons remporté la victoire sur la restauration de la nature. La lutte continue. Continuons de défendre la biodiversité, car il s'agit de notre avenir à tous !" - Marina MASURE, députée LFI au Parlement européen

Cette victoire est arrachée par notre groupe allié aux écologistes et aux socialistes. **Nous avons résisté sans fléchir contre les attaques aux accents trumpistes de la droite** : le groupe PPE a ouvertement nié la science et pactisé avec l'extrême-droite contre la protection de la nature pour quelques points de sondages. **Quant au groupe Renew, présidé par Stéphane Séjourné, le bras droit d'Emmanuel Macron, il s'est éparpillé : près d'un tiers de ses membres n'ont pas soutenu la loi.**

La délégation France insoumise déplore cependant un texte vidé de sa substance par les jeux politiques en commission dont ceux du groupe Renew (Renaissance). Les élu-es restent mobilisé-es pour défendre la biodiversité, les océans, les droits des petits pêcheurs et des agriculteurs.